



**Conseil du développement industriel**  
**Quarante et unième session**  
Vienne, 24-27 juin 2013  
Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire  
**Renforcement des programmes de l'ONUDI  
au moyen du solde inutilisé des crédits ouverts**

**Comité des programmes et des budgets**  
**Vingt-neuvième session**  
Vienne, 22-24 mai 2013  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire  
**Renforcement des programmes de l'ONUDI  
au moyen du solde inutilisé des crédits ouverts**

## **Soldes inutilisés des crédits ouverts**

### **Rapport du Directeur général**

Conformément à la décision GC.14/Dec.14 de la Conférence générale, le présent rapport donne des informations sur les montants des soldes inutilisés des crédits ouverts auxquels les États Membres ont renoncé et sur la façon dont ces fonds sont utilisés pour renforcer les programmes de l'ONUDI.

### **Introduction**

1. À la quatorzième session de la Conférence générale de l'ONUDI tenue en décembre 2011, les États Membres ont été encouragés à "envisager de renoncer volontairement à leur part des soldes inutilisés des crédits ouverts afin de renforcer les programmes de l'ONUDI" (décision GC.14/Dec.14). Le présent rapport rend compte des montants des soldes inutilisés des crédits ouverts devenus disponibles au 31 décembre 2012 et auxquels les États Membres avaient renoncé au 15 mars 2013.
2. À la date de clôture des comptes, 11 États Membres au total avaient renoncé à leur part des soldes inutilisés, soit un montant total de 707 963 euros devenus disponibles pour les programmes de l'ONUDI, tel qu'indiqué ci-après. L'annexe présente une liste complète des États Membres qui ont renoncé à leur part des soldes inutilisés et des montants correspondants. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils réfléchissaient encore à la conduite à tenir et qu'ils en informeraient le Secrétariat à une date ultérieure.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



## **Allocation des fonds**

3. Sur onze États Membres, quatre (Burkina Faso, Finlande, Norvège et Nouvelle-Zélande) ont indiqué que leurs parts devraient servir à renforcer l'ensemble des programmes de l'ONUDI. Deux États Membres (Brésil et Mexique) ont déclaré que leurs parts seraient allouées au Fonds d'affectation spéciale pour l'Amérique latine et les Caraïbes récemment créé. Le Danemark et la Suède ont indiqué que leurs parts devraient être utilisées aux diverses fins décrites au paragraphe 14 b) du rapport du Directeur général sur les soldes inutilisés des crédits ouverts (GC.14/18). La Thaïlande a demandé que sa part soit créditée sur son compte ouvert au titre du Fonds de développement industriel, tandis que la Pologne et la Suisse ont déterminé des activités de coopération technique spécifiques que leurs parts respectives devraient financer.

4. Comme l'indique le document IDB.40/8, un Fonds d'affectation spéciale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été créé. Le Secrétariat et le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes élaborent actuellement ensemble les modalités d'utilisation du Fonds, qui devraient être fixées définitivement dans le courant du deuxième trimestre 2013. Le Fonds dispose actuellement de 513 505 euros.

## **Mesure à prendre par le Comité**

5. Le Comité voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document.

---

**Annexe****Montants des soldes inutilisés auxquels les États Membres ont renoncé**

<i>État Membre</i>	<i>Montant total (€)</i>
Brésil	40 454
Burkina Faso	304
Danemark	89 863
Finlande	65 606
Mexique	42 506
Norvège	81 985
Nouvelle-Zélande	29 604
Pologne	49 072
Suède	127 695
Suisse	151 227
Thaïlande	29 647
<b>Total</b>	<b>707 963</b>

---